

Consultation sur le projet de plan de conservation du site patrimonial de La Prairie

(En vue de la préparation d'un document de référence qui permettra de déterminer les interventions à réaliser sur le site patrimonial en vue de le préserver et de le mettre en valeur).

Introduction

Établi à La Prairie depuis 1973 après l'achat 'impulsif' d'une maison ancienne, j'ai vécu non seulement la restauration de ma maison sur 30 ans mais encore la déclaration de l'Arrondissement historique. Cela m'a permis d'observer la lente évolution d'un quartier constitué de taudis à l'abandon vers un quartier rénové, fier de ses bâtiments et de son histoire. Tout un changement de mentalité des résidents et, j'ajoute, de la municipalité! Je peux affirmer sans hésiter que la déclaration d'Arrondissement y a joué un rôle majeur en protégeant les efforts de mise en valeur des individus et finalement de la municipalité. C'est ce qu'il faut poursuivre et généraliser.

J'ai noté que le mandat de la Ministre porte sur la préservation et la mise en valeur du site ce qui, à mon avis, signifie que l'on veut se donner une vision du futur et surtout les moyens d'y arriver.

Mes commentaires iront donc en ce sens.

La vision du site patrimonial

Au-delà des acquis, il est essentiel de définir la suite de la mise en valeur du site et de se doter de moyens réalistes pour y arriver. Une vision serait de redonner à La Prairie son rôle historique de pôle régional, centré sur un site patrimonial élargi, meublé de repères historiques et doté d'infrastructures de loisirs et de tourisme local et externe : pistes cyclables, sentiers et sites historiques, accès à l'eau (fleuve et rivière St-Jacques) rayonnant autour du site patrimonial. Une partie du chemin a été parcourue; c'est le reste qu'il faut définir et meubler pour créer un lieu identitaire où il fait bon vivre et visiter.

Les acquis depuis la déclaration de 1975 :

Quartier historique mis en valeur :

Restauration des principales maisons (programmes d'aide)

Poste de pompiers –local de la Société d'Histoire

Panneaux didactiques et tracé de la palissade

Enfouissement des fils aériens

Musée d'archéologie du Roussillon

Les corridors visuels de l'Arrondissement (profil du village)

Les mesures de contrôle(MCC) relatives aux bâtiments de l'Arrondissement.

L'aide à la restauration?

Les prochains projets et défis :

- Accentuer les traces visibles et repères de l'histoire de La Prairie :
 - Moulin banal au bout de St-Ignace à documenter, localiser, relever....
 - Palissade derrière le musée d'Archéologie (localiser, relever, site d'observation)

- Finaliser un plan directeur (MCC) de repeuplement du site de Rose et Laflamme pour encadrer une valorisation basée sur le cadastre et les lots historiques et ce, par des projets individuels (importance des investisseurs individuels sur un site modèle). Il est essentiel de préserver la diversité architecturale et les usages de ce secteur pour ne pas dénaturer la vocation du Vieux Quartier.
- Travailler activement avec la Ville, les citoyens et le MTQ à une solution au problème de bruit de l'autoroute 15/132 pour laquelle le MCC a émis des normes et le faire en s'inspirant des modèles européens.
- Doter le site patrimonial d'un budget de restauration -mise en valeur significatif :
 - Aide aux restaurations (% des travaux importants et % des matériaux)
 - Programme d'archéologie (moulin, palissade, rivière St-Jacques....Rose et Laflamme)
- L'élargissement du site patrimonial à des axes et bâtiments désignés :
 - Bâtiments du Chemin St-Louis, des rangs Fontarabie et de La Bataille, rivière St-Jacques et piste historique vers Si-Jean et fort Chambly.
 - Mettre en place des incitatifs fiscaux pour préserver les sites et bâtiments d'intérêt collectifs.

Pourquoi investir dans le patrimoine?

Le patrimoine est un facteur identitaire important pour une société, pour le développement individuel et pour la créativité dans tous les domaines de la société.

Pour un gouvernement qui parle d'économie et de relance économique, le patrimoine mis en valeur correctement est un élément-clé d'une stratégie de développement de l'industrie touristique locale et étrangère. La Prairie est à la porte de Montréal pour qui arrive des États-Unis et au cœur de la Montérégie. Y investir serait certainement aussi rentable et durable que de construire de nouvelles autoroutes et infrastructures. Le tourisme et la culture en France constituent une industrie propre de plus de 50 milliards d'euros. Il reste encore au Québec des éléments de patrimoine qui, regroupés et protégés, peuvent constituer des circuits touristiques vendables à l'échelle internationale : Axe Montréal-Montérégie-chemin du Roy-Québec- Île d'Orléans et rives est du fleuve, entre autres. Mais il faut préserver et mettre en valeur ces éléments avant qu'ils ne disparaissent totalement.

Finalement, il ne faudrait pas perdre l'investissement fait par la génération précédente et trahir les individus qui un peu partout au Québec ont crû à l'importance et à la mise en valeur de leur patrimoine. Pour ces raisons le MCC doit poursuivre sa mission et surtout reprendre activement la déclaration d'autres sites patrimoniaux pour protéger et encadrer les efforts individuels.

Michel Gauthier